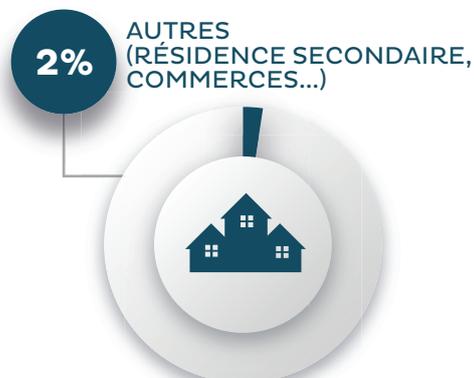
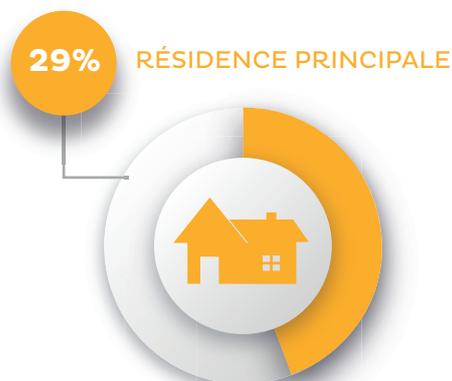
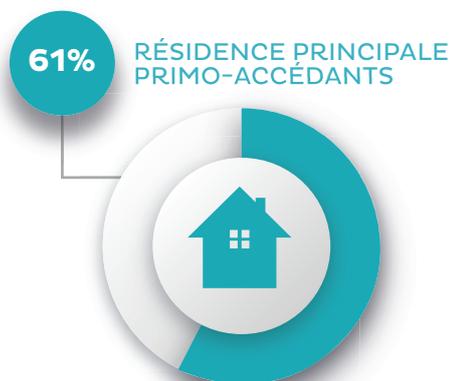


DES PRIMO-ACCÉDANTS TOUJOURS PRÉSENTS

Grâce à la conjoncture toujours favorable sur les taux, les primo-accédants profitent de l'été pour accéder à la propriété. Ils cherchent même à emprunter plus, quitte à allonger leur durée de prêt, pour pouvoir réaliser leur rêve d'être propriétaire.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS



ACCÉDANTS

Le montant de l'emprunt moyen poursuit sa hausse et atteint désormais 207 226 € sur 240 mois en juillet contre 205 283 €, sur la même durée de 240 mois en juin.

Cette hausse est accompagnée d'une augmentation de leur effort pour emprunter. Il représente 4,35 années de revenus en juillet, alors que cet effort était descendu à 3,97 années en juin.

Chez les autres accédants, l'emprunt moyen est également en net augmentation. Il passe en effet de 247 691 € sur 202 mois en juin à 257 880 € sur 202 mois en juillet.

Leur effort reste en hausse, alors qu'il était de 5,09 années de revenus au mois de juin, 5,29 années de revenus en moyenne sont nécessaires pour rembourser son prêt en ce mois de juillet.

207 226 €

EMPRUNT

257 880 €

4,35 années de revenus

ACQUISITION

5,29 années de revenus

83,8 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

74,98 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS



ACCÉDANTS

205 283 € / 240 MOIS

JUIN 2018

207 226 € / 240 MOIS

JUILLET 2018

JUIN 2018

247 691 € / 202 MOIS

JUILLET 2018

257 880 € / 202 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **207 226 €** SUR 240 MOIS.

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **257 691 €** SUR 202 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

LES CHIFFRES DU MOIS DE JUILLET



Le prix du bien représente **4,35 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **5,29 années** de revenus.



• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •



PRIMO-ACCÉDANTS

81,53 %

JUIN

83,80 %

JUILLET



ACCÉDANTS

JUIN

72,16 %

JUILLET

74,98 %

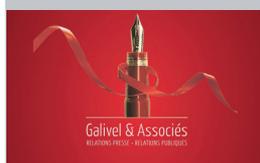
83,80 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHETÉS DANS L'ANCIEN.

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 74,98 %.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits en France depuis près de 50 ans. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour plus de 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est aussi présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. CAFPI est également membre fondateur de l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits).

Sous l'impulsion de son Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédits en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION AOÛT 2018

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.